

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
Régies des Voies Aériennes (RVA) S.A. »



Cellule de Gestion des Projets et de Passation des Marchés Publics (CGPMP)

**Avis d'Appel d'Offres International sans pré-qualification**  
**« Acquisition de la peinture de balisage pour les aéroports de la Régie des Voies Aériennes S.A. »**  
**AAO N° RVA/DG/CGPMP/2507/2024**

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de Passation de Marchés approuvé à la DGCMP et publié sur le site web de l'ARMP : [www.arpmp-rdc.cd](http://www.arpmp-rdc.cd).
2. La Régie des Voies Aériennes (RVA) S.A., dans le cadre de son budget 2024, a sollicité et obtenu des fonds propres afin de financer la fourniture de peinture de balisage pour les aéroports, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'acquisition de la peinture de balisage pour les aéroports de la Régie des Voies Aériennes (RVA) S.A., *DAOI N°RVA/DG/CGPMP/2507/2024*.
3. La Régie des Voies Aériennes (RVA) S.A. sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir la peinture de balisage. L'Appel d'Offres est à lot unique de peintures, comprenant :
  - Le Derbiroute Blanc ;
  - Le Derbiroute Jaune ;
  - Le Derbiroute Rouge ;
  - Le Derbiroute Noir.Les variantes ne seront pas prises en considération.
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert, tel que défini dans la Loi relative aux marchés publics, à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Régie des Voies Aériennes (RVA) S.A.**, et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Cellule de Gestion des Projets et de Passation des Marchés Publics (CGPMP/RVA), Site Aéroport n° 548, Quartier N'dolo, Commune de Barumbu, B.P. 6574 Kinshasa 31 – RDC, Tél : (+243) 999413967, E-mail : [cgpmprva@yahoo.fr](mailto:cgpmprva@yahoo.fr) ; de 8h30' à 12h00' et de 13h30' à 15 h 30' (heures locales, TU + 1).**
6. Les exigences en matière de qualification sont :
  - a. **Exigence administrative**

Le soumissionnaire doit :
    - Joindre à l'offre les statuts de l'entreprise, si personne morale (objet conforme à la spécification du marché);
    - Joindre le certificat d'affiliation à la CNSS et les preuves paiement de la régularité des cotisations de la CNSS, pour le second trimestre 2024 ;
    - Joindre à l'offre une copie du RCCM ;
    - Joindre l'identification nationale harmonisée de 2020 ;
    - Joindre le numéro- impôts ;
    - Joindre, une attestation fiscale en cours de validité, sans solde débiteur et signée conjointement par la DGI et la DGDA ou quitus fiscal.
  - b. **Exigence financière**

Le Candidat doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

    - Avoir réalisé au cours de trois dernières années (2023, 2022 et 2021) un chiffre d'affaires annuel moyen équivalent à au moins le double du montant de son offre ;
    - Fournir des états financiers de trois dernières années (2023, 2022 et 2021) dûment certifiés par un Expert-comptable agréé ou un Cabinet comptable agréé à l'ONÉC
  - c. **Exigence technique et expérience**

Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :
    - Avoir réalisé de manière satisfaisante un projet similaire au moins une fois au cours de dix dernières années (2014 à 2023), avec preuve d'exécution du marché à l'appui (PV de réception définitive ou bon de livraison)  
*NB : les Entreprises non établies en RDC doivent fournir les équivalents des documents susmentionnés (avec traduction française) légalisés auprès de l'Ambassade de la RDC établis aux pays du Soumissionnaires, conformément , à l'article 20 de l'ordonnance –loi n°66-344 du 09 juin 1966 relative aux actes notariés.*
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après : Secréariat Permanent de la Cellule de Gestion, des Projets et des Marchés Publics de la Régie des Voies Aériennes, **Avenue Aéroport n° 548, Quartier N'dolo, Commune de Barumbu, Kinshasa – RDC**, contre un paiement non remboursable de **dollars américains quatre-cent (400 USD)** payable à la Banque, suivant la note de perception émise par l'ordonnateur de la DGRAD. Le Document d'Appel d'Offres sera remis contre présentation de la preuve de paiement.
8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après Secréariat Permanent de la Cellule de Gestion, des Projets et des Marchés Publics de la Régie des Voies Aériennes, **Aéroport n° 548, Quartier N'dolo, Commune de Barumbu, B.P. 6574 Kinshasa 31 – RDC, Tél : (+243) 999413967, E-mail : [cgpmprva@yahoo.fr](mailto:cgpmprva@yahoo.fr) ; de 8h30' à 12h00' et de 13h30' à 15 h 30' (heures locales, TU + 1), Kinshasa – RDC**, au plus tard le mercredi, 09 Octobre 2024 à 11h00', **heure locale (TU+1)**. Les Offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-dessus le mercredi, 09 octobre 2024 à 12 h 00 heures locales (TU+1).

Les Offres doivent comprendre une garantie bancaire d'un montant équivalent à deux pourcent (2%) du prix de l'offre. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt de soumission.

Fait à Kinshasa, le 03 SEPT 2024

- NGOMA MBAKI Léonard  
  
DIRECTEUR GENERAL